



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 731

Texte de la question

CRISE FINANCIÈRE ET INDUSTRIE AUTOMOBILE

M. le président. La parole est à M. Gérard Gaudron, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Gaudron. Monsieur le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, l'industrie automobile française est confrontée à de sérieuses difficultés. Député de Seine-Saint-Denis, je voudrais vous faire part de mes inquiétudes et de celles des personnels de l'usine PSA Peugeot Citroën d'Aulnay-sous-Bois, qui est le plus gros employeur et le plus important contributeur financier non seulement de la ville, mais aussi du département de la Seine-Saint-Denis. Ces inquiétudes font suite aux déclarations pessimistes des dirigeants de PSA Peugeot Citroën et de Renault qui ferment ponctuellement des usines, compte tenu de la baisse des commandes de véhicules neufs, estimée à 20 % d'ici à la fin de l'année.

M. Roland Muzeau. Prenez un peu sur les profits !

M. Gérard Gaudron. La quasi-totalité des sites des deux constructeurs est touchée pour plusieurs semaines par ces réductions massives de production, ce qui s'est rarement vu.

La situation des équipementiers et des entreprises sous-traitantes est également très préoccupante, car je rappelle que le secteur automobile emploie près de 2,5 millions de personnes, dans l'ensemble de la filière, ce qui équivaut à 10 % de la population active française.

Il faut absolument maintenir l'innovation et relancer les investissements en France pour préserver les emplois dans ce secteur économique qui a longtemps été le moteur de la croissance française.

Monsieur le secrétaire d'État, notre industrie automobile figure parmi les plus performantes du monde. Elle est innovante, ce qui repose notamment sur une main-d'oeuvre de qualité. Vous avez indiqué que vous seriez vigilant sur ce dossier et le Président de la République a délivré un message fort pour ce secteur stratégique de notre pays, lors du récent Mondial de l'automobile.

M. Jean-Paul Lecoq. On voit le résultat !

M. Roland Muzeau. Dès qu'il ouvre la bouche, une catastrophe survient !

M. Gérard Gaudron. Pouvez-vous nous informer de la position du Gouvernement envers l'industrie automobile ? Avez-vous, en particulier, envisagé de nouvelles mesures pour relancer le marché ? Comptez-vous inscrire à l'ordre du jour une initiative communautaire ? En effet, les usines de ces groupes délocalisées à l'étranger sont privilégiées et ne sont pas touchées par des arrêts de production comme dans notre pays, ce qui en période de crise, peut sembler paradoxal et injuste. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean-Paul Lecoq. Il faut produire en France !

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Maxime Gremetz. Il n'y a plus de ministres dans le Gouvernement, seuls les secrétaires d'État ont la parole !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député Gérard Gaudron, nous ne laisserons pas tomber notre industrie automobile. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe UMP.*) En effet, ce secteur est tout d'abord pour nous hautement stratégique de par son poids : ce sont 700 000 emplois directs ou indirects et 2,5 millions d'emplois sur l'ensemble de la filière. Ensuite, l'industrie automobile représente 1 % du produit intérieur brut, et 15 % des investissements en recherche et développement et en innovation. Enfin, les industries de sous-traitance directement liées à l'activité automobile

sont présentes sur tous nos territoires.

Ce secteur traverse actuellement une période difficile.

M. Jean-Paul Lecoq. Il faut produire en France !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Même si nous avons enregistré, en France, depuis le début de l'année, une légère progression des immatriculations liée au système de bonus-malus, force est de constater qu'en Europe, nos constructeurs constatent un ralentissement des commandes.

M. Jean-Paul Lecoq. Et une augmentation des profits !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Que fait le Gouvernement face à cette situation ?

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Rien !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Il réagit au cas par cas pour faire face à l'urgence dans des situations difficiles. Je citerai plusieurs exemples. Christine Lagarde, Laurent Wauquiez et moi-même avons accompagné le Président de la République à Sandouville où nous avons mis en place des contrats de transition professionnelle.

M. Jean-Paul Lecoq. Vous avez oublié les équipementiers !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Dans le cadre d'un nouveau projet d'entreprise, nous avons cherché un partenaire industriel afin d'investir dans l'entreprise Heuliez située dans les Deux-Sèvres. Enfin, nous avons signé avec l'entreprise ThyssenKrupp de Vendôme la " charte automobile " qui permet de travailler avec l'ensemble des acteurs de la filière sur le bassin de vie.

De manière plus structurelle, il nous faut travailler sur la compétitivité de l'industrie automobile.

M. Maxime Gremetz. Encore des mots !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Dans cette optique et comme je l'évoquais tout à l'heure, le Président a annoncé la réforme de la taxe professionnelle. Songez, monsieur Gaudron, que la taxe professionnelle dans l'automobile cela représente, en moyenne, 150 euros par véhicule sur l'ensemble du territoire.

M. Maxime Gremetz. Et alors ?

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. C'est donc considérable.

Je pense aussi au triplement du crédit impôt recherche, mesure que vous avez votée dans la loi de finances de 2008 et qui concerne directement l'automobile. C'est une bonne chose pour nos investisseurs.

Vous le voyez, nous réagissons à court terme pour les restructurations en cours tout en misant sur le futur, parce que nous croyons à l'avenir de l'industrie automobile en France ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Gaudron](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 731

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 octobre 2008